

ANNEXE B - Contrat de travail Agent : 100 % Agent spécialiste: 110 % Sergent gestionnaire: 115 % Sergent enquêteur: 116 % Sergent gestionnaire enquête: 116 % Sergent responsable d'unité: 127.5 %		Types d'ajustements salariaux						
		Ajustement salarial relié à la rétention sur la patrouille, art. 11.10 (5 ans-3,5%-10 ans-4%)	Ajustement salarial relié aux spécificités, art. 11.12 (5%)	Ajustement salarial relié à la supervision art. 11.13 (2.5%)	Ajustement salarial relié à la supervision, art. 11.13 (5%)	Ajustement salarial pour soutien aux enquêtes, art. 11.16 (5%)	Ajustement salarial de Coordonnateur /expert, art. 11.18 (5%)	Ajustement salarial - Escouade spécialisée, art. 11.19 (2.5%)
Fonctions policières	Catégories							
Agent CRC - 414	Agent							
Agent de liaison - 015	Agent							
Agent de service - 014	Agent							
Agent de suivi DHS - 228	Agent							
Chef d'équipe patrouille - 069	Agent	X			X			
Contrôleur qualité des données - 261	Agent							
Enquêteur investigation (recrues) - 304	Agent							
Moniteur CRPQ - 013	Agent							
Opérateur radar - 009	Agent	X						
Patrouilleur autoroutier - 171	Agent	X						
Patrouilleur contrebande - 001	Agent					X		
Patrouilleur EICO (DICO) - 001	Agent					X		
Patrouilleur flexible - 450	Agent	X						
Patrouilleur MRC - 001	Agent	X						
Patrouilleur multi - 016	Agent	X						
Patrouilleur Poste isolé - 001	Agent	X						
Patrouilleur soutien - 251	Agent	X						
Préposé à l'équipement et aux véhicules - 275	Agent							
Préposé actes spécifiques - 311	Agent							
Répondant explosifs - 010	Agent							
Agent de relations communautaires CLPC (Poste MRC) - 034	Agent spécialisé							
Agent d'information - 031	Agent spécialisé							

ANNEXE B - Contrat de travail Agent : 100 % Agent spécialiste: 110 % Sergent gestionnaire: 115 % Sergent enquêteur: 116 % Sergent gestionnaire enquête: 116 % Sergent responsable d'unité: 127.5 %		Types d'ajustements salariaux						Ajustement salarial - Escouade spécialisée, art. 11.19 (2.5%)
		Ajustement salarial relié à la rétention sur la patrouille, art. 11.10 (5 ans-3,5%-10 ans 4%)	Ajustement salarial relié aux spécificités, art. 11.12 (5%)	Ajustement salarial relié à la supervision art. 11.13 (2.5%)	Ajustement salarial relié à la supervision, art. 11.13 (5%)	Ajustement salarial pour soutien aux enquêtes, art. 11.16 (5%)	Ajustement salarial de Coordonnateur /expert, art. 11.18 (5%)	
Agent équipe surveillance - Surv. physique - 007	Agent spécialisé					X		
Agent Équipe G.T.I - Intervention tactique - 021	Agent spécialisé		X					
Agent infiltration	Agent spécialisé					X		
Analyste contrôle automatisé de la circulation - 005	Agent spécialisé							
Conseiller - Assemblée nationale -142	Agent spécialisé						X	
Conseiller - Information policière - CRPQ - 142	Agent spécialisé						X	
Conseiller - Protection infrastructures - 142	Agent spécialisé						X	
Contrôleur empreintes génétiques - 214	Agent spécialisé						X	
Contrôleur qualité – Gest. rens. pol. - 104	Agent spécialisé						X	
Coordo. Aeroporté - 234	Agent spécialisé						X	
Coordo. des informateurs - 150	Agent spécialisé						X	
Coordo. en enquêtes - Gestion infrastruct. appui - 183	Agent spécialisé						X	
Coordo. PLIS - 237	Agent spécialisé						X	
Coordo. Protection des témoins - 205	Agent spécialisé					X	X	
Coordo. sauvetage - 231	Agent spécialisé		X				X	
Coordo. VPI - 243	Agent spécialisé						X	
Enquêteur IDVR - 165	Agent spécialisé							
Formateur équipe tech. intervention policière - 220	Agent spécialisé							
Garde du corps - Protection rapprochée - 008	Agent spécialisé							
Instructeur en conduite préventive - 052	Agent spécialisé							
Instructeur équestre - 325	Agent spécialisé							
Maitre-chien - 022	Agent spécialisé		X					
Maitre-chien de patrouille - 235	Agent spécialisé	X						

ANNEXE B - Contrat de travail Agent : 100 % Agent spécialiste: 110 % Sergent gestionnaire: 115 % Sergent enquêteur: 116 % Sergent gestionnaire enquêteur: 116 % Sergent responsable d'unité: 127.5 %		Types d'ajustements salariaux						Ajustement salarial - Escouade spécialisée, art. 11.19 (2.5%)
		Ajustement salarial relié à la rétention sur la patrouille, art. 11.10 (5 ans-3,5%-10 ans- 4%)	Ajustement salarial relié aux spécificités, art. 11.12 (5%)	Ajustement salarial relié à la supervision art. 11.13 (2.5%)	Ajustement salarial relié à la supervision, art. 11.13 (5%)	Ajustement salarial pour soutien aux enquêtes, art. 11.16 (5%)	Ajustement salarial de Coordonnateur /expert, art. 11.18 (5%)	
Fonctions policières	Catégories							
Moniteur en sécurité routière - 067	Agent spécialisé							
Moniteur en utilisation de la force - 051	Agent spécialisé							
Motard - 020	Agent spécialisé							
Patrouilleur d'intervention (Urgence) - 252	Agent spécialisé							
Plongeur - 019	Agent spécialisé		X					
Reconstitutionniste - 114	Agent spécialisé		X					
Sauveteur - 238	Agent spécialisé		X					
Spécialiste - Contrôle armes explosifs (BCAFE) - 089	Agent spécialisé						X	
Spécialiste - CRPQ - 089	Agent spécialisé						X	
Spécialiste - Identité jud - 089	Agent spécialisé						X	
Spécialiste - contrôle automatisé de la circulation - 089	Agent spécialisé						X	
Spécialiste-Division technique-089	Agent spécialisé					X	X	
Spécialiste - SAPI-089	Agent spécialisé						X	
Spécialiste - Surv. physique - 089	Agent spécialisé					X	X	
Spécialiste - Protection rapprochée - 089	Agent spécialisé						X	
Spécialiste - Urgence - 089	Agent spécialisé						X	
Spécialiste GTI - Intervention tactique - 089	Agent spécialisé		X				X	
Technicien en dispositifs de surveillance - 048	Agent spécialisé					X		
Technicien en scènes de crimes - 060	Agent spécialisé		X					
Technicien scènes incendie - 240	Agent spécialisé		X					
Techniciens explosifs - 018	Agent spécialisé		X					
Vérificateur - 087	Agent spécialisé						X	

ANNEXE B - Contrat de travail Agent : 100 % Agent spécialiste: 110 % Sergent gestionnaire: 115 % Sergent enquêteur: 116 % Sergent gestionnaire enquête: 116 % Sergent responsable d'unité: 127.5 %		Types d'ajustements salariaux						
		Ajustement salarial relié à la rétention sur la patrouille, art. 11.10 (5 ans-3,5%-10 ans-4%)	Ajustement salarial relié aux spécificités, art. 11.12 (5%)	Ajustement salarial relié à la supervision art. 11.13 (2.5%)	Ajustement salarial relié à la supervision, art. 11.13 (5%)	Ajustement salarial pour soutien aux enquêtes, art. 11.16 (5%)	Ajustement salarial de Coordonnateur /expert, art. 11.18 (5%)	Ajustement salarial - Escouade spécialisée, art. 11.19 (2.5%)
Fonctions policières	Catégories							
Agent de renseignement criminel - 047	Sergent - enquêteur							X
Agent de renseignement de sécurité - 247	Sergent - enquêteur							X
Analyste Salvac - 216	Sergent - enquêteur						X	X
Conseiller aux affidavits - 129	Sergent - enquêteur						X	X
Enquêteur - Bureau partenariat en enquêtes - 004	Sergent - enquêteur							
Enquêteur (RELEX) - Rel. int. patrim. Protocole - 004	Sergent - enquêteur							
Enquêteur au niveau des enquêtes spécialisées - 004	Sergent - enquêteur							X
Enquêteur sout. vict. chien - 804	Sergent - enquêteur							X
Enquêteurs de poste - 003	Sergent - enquêteur							
Expert comportementaliste -101	Sergent - enquêteur						X	X
Liaison Interpol - Rel. int. patrim. Protocole - 708	Sergent - enquêteur							
Polygraphiste - 006	Sergent - enquêteur						X	X
Spécialiste - criminalité fin. org. -089	Sergent - enquêteur						X	X
Spécialiste - Renseignement et protection de l'État - 089	Sergent - enquêteur						X	
Spécialiste - Surveillance technologique - 089	Sergent - enquêteur						X	
Spécialiste CQEDS - 896	Sergent - enquêteur						X	X
Spécialiste cybercriminalité - 889	Sergent - enquêteur						X	X
Spécialiste drogues - 894	Sergent - enquêteur						X	X
Spécialiste du Sarc - 897	Sergent - enquêteur						X	X
Spécialiste économie sout. - 893	Sergent - enquêteur						X	X
Adj. administratif de relève - 184	Sergent-gestionnaire	X			X			
Adj. Au resp. de module - bureau de l'assemblée nationale-070	Sergent-gestionnaire							

ANNEXE B - Contrat de travail Agent : 100 % Agent spécialiste: 110 % Sergent gestionnaire: 115 % Sergent enquêteur: 116 % Sergent gestionnaire enquête: 116 % Sergent responsable d'unité: 127.5 %		Types d'ajustements salariaux						Ajustement salarial - Escouade spécialisée, art. 11.19 (2.5%)
		Ajustement salarial relié à la rétention sur la patrouille, art. 11.10 (5 ans-3,5%-10 ans- 4%)	Ajustement salarial relié aux spécificités, art. 11.12 (5%)	Ajustement salarial relié à la supervision art. 11.13 (2.5%)	Ajustement salarial relié à la supervision, art. 11.13 (5%)	Ajustement salarial pour soutien aux enquêtes, art. 11.16 (5%)	Ajustement salarial de Coordonnateur /expert, art. 11.18 (5%)	
Fonctions policières	Catégories							
Adj. au Resp. de module - au niveau des enquêtes spécialisées - 070	Sergent-gestionnaire				X			X
Agent de liaison autochtone - 032	Sergent-gestionnaire							
Agent de relations communautaires CRPC (BCSO) - 034	Sergent-gestionnaire							
Chef reconstitutionniste - 115	Sergent-gestionnaire		X					
Coordo. - contrôle armes explosifs (BCAFE) - 137	Sergent-gestionnaire							
Coordo. - Assemblée nationale - 137	Sergent-gestionnaire							
Coordo. - au Technique - 137	Sergent-gestionnaire					X		
Coordo. - Mod. conseil soutien opéré - 137	Sergent-gestionnaire						X	
Coordo. Drogues - 794	Sergent-gestionnaire						X	
Coordo. en enquêtes au niveau des enquêtes spécialisées - 183	Sergent-gestionnaire				X			X
Coordo. en enquêtes - Infiltration - 183	Sergent-gestionnaire							
Coordo. en renseignements - 282	Sergent-gestionnaire				X			X
Coordo. Entente even. facturables - 137	Sergent-gestionnaire							
Coordo. Logistique - 137	Sergent-gestionnaire							
Coordo. prov. pol. proximité - 241	Sergent-gestionnaire				X			
Coordo. Radio-comm - 137	Sergent-gestionnaire							
Coordo. Recherche terrestre - 233	Sergent-gestionnaire							
Coordo. Recrutement policier - 137	Sergent-gestionnaire							
Coordo. - Programme Cadet - 142	Sergent gestionnaire							
Coordo. Sec rout récréotouristique - 263	Sergent-gestionnaire						X	
Coordo. provincial en matière de pratiques policières - 137	Sergent-gestionnaire							
Instructeur chef conduite préventive - 055	Sergent-gestionnaire							

ANNEXE B - Contrat de travail Agent : 100 % Agent spécialiste: 110 % Sergent gestionnaire: 115 % Sergent enquêteur: 116 % Sergent gestionnaire enquête: 116 % Sergent responsable d'unité: 127.5 %		Types d'ajustements salariaux						
		Ajustement salarial relié à la rétention sur la patrouille, art. 11.10 (5 ans-3,5%-10 ans-4%)	Ajustement salarial relié aux spécificités, art. 11.12 (5%)	Ajustement salarial relié à la supervision art. 11.13 (2.5%)	Ajustement salarial relié à la supervision, art. 11.13 (5%)	Ajustement salarial pour soutien aux enquêtes, art. 11.16 (5%)	Ajustement salarial de Coordonnateur /expert, art. 11.18 (5%)	Ajustement salarial - Escouade spécialisée, art. 11.19 (2.5%)
Fonctions policières	Catégories							
Instructeur chef utilisation de la force - 054	Sergent-gestionnaire							
Resp éq - Identité judiciaire - 112	Sergent-gestionnaire		X					
Resp. d'équipe - Urgence - 112	Sergent-gestionnaire							
Resp. d'équipe - Habilitation sécuritaire - 112	Sergent-gestionnaire							
Resp. d'équipe - Protection infrastructures - 112	Sergent-gestionnaire				X			
Resp. d'équipe - Enq. MRC et Autoroutier - 112	Sergent-gestionnaire				X			
Resp. d'équipe - Investigations sécurité - 112	Sergent-gestionnaire							
Resp. d'équipe - Surv. physique - 112	Sergent-gestionnaire					X		
Resp. d'équipe - Protection rapprochée - 112	Sergent-gestionnaire							
Resp. d'équipe - Infiltration - 112	Sergent-gestionnaire				X	X		
Resp. d'équipe Relation médias - 112	Sergent-gestionnaire							
Resp. d'équipe contrôle automatisé de la circulation - 112	Sergent-gestionnaire							
Resp. de module - Intervention tactique - 071	Sergent-gestionnaire		X		X			
Resp. de module - Divulg. gest. rens. pol. - 071	Sergent-gestionnaire				X			
Resp. de module - Gestion infrastruct appui - 071	Sergent-gestionnaire				X			
Resp. de module - BD renseignement - 071	Sergent-gestionnaire				X			
Resp. de module - Imag. pièces conv. - 071	Sergent-gestionnaire							
Resp. de module. Surveillance physique-071	Sergent gestionnaire				X			
Resp. de module - Canin - 071	Sergent-gestionnaire		X		X			
Resp. de module - Urgence - 071	Sergent-gestionnaire				X			
Resp. de module - au Technique - 071	Sergent gestionnaire				X			
Resp. d'équipe - contrôle armes explosifs (BCAFE) - 112	Sergent-gestionnaire							

ANNEXE B - Contrat de travail		Types d'ajustements salariaux						
		Ajustement salarial relié à la rétention sur la patrouille, art. 11.10 (5 ans-3,5%-10 ans-4%)	Ajustement salarial relié aux spécificités, art. 11.12 (5%)	Ajustement salarial relié à la supervision art. 11.13 (2.5%)	Ajustement salarial relié à la supervision, art. 11.13 (5%)	Ajustement salarial pour soutien aux enquêtes, art. 11.16 (5%)	Ajustement salarial de Coordonnateur /expert, art. 11.18 (5%)	Ajustement salarial - Escouade spécialisée, art. 11.19 (2.5%)
Agent : 100 % Agent spécialiste: 110 % Sergent gestionnaire: 115 % Sergent enquêteur: 116 % Sergent gestionnaire enquête: 116 % Sergent responsable d'unité: 127.5 %								
Fonctions policières	Catégories							
Resp. d'équipe - Bureau partenariat en enquêtes - 112	Sergent-gestionnaire				X			
Resp. d'équipe - Liaison autochtone - 033	Sergent-gestionnaire				X			
Resp. d'équipe en enquêtes au niveau des enquêtes spécialisées - 112	Sergent-gestionnaire				X			X
Resp. d'équipe en renseignement - 272	Sergent-gestionnaire				X			X
Resp. d'équipe Équestre - 328	Sergent-gestionnaire							
Resp. d'équipe exploit. et soutien - CRPQ - 259	Sergent-gestionnaire							
Resp. d'équipe formation - information policière - CRPQ - 260	Sergent-gestionnaire							
Resp. d'équipe GTI. - Intervention Tactique - 027	Sergent-gestionnaire		X					
Resp. d'équipe IDVR - 166	Sergent-gestionnaire							
Resp. d'équipe Maître-chien - 029	Sergent-gestionnaire		X					
Resp. d'équipe motard - 025	Sergent-gestionnaire							
Resp. d'équipe Plongeur - 024	Sergent-gestionnaire		X					
Resp. d'équipe Sauveteur - 239	Sergent-gestionnaire		X					
Resp. d'équipe Techn explosif - 023	Sergent-gestionnaire		X					
Resp. d'équipe technique - au Technique - 065	Sergent-gestionnaire					X		
Sergents aux opérations - 249	Sergent-gestionnaire				X			
Spécialiste - Module conseil soutien opé. - 089	Sergent-gestionnaire						X	
Superviseur de relève - MRC et Auto. -113-173	Sergent-gestionnaire	X		X				
Responsable de poste - 164	Sergent responsable de poste							